

Le CIm

CESSON-SÉVIGNÉ INFORMATIONS MAGAZINE

1^{ER} JANVIER 2025 - N°950



Les acteurs de la santé
et du bien-être
au cœur de la ville.

DOSSIER

La recherche de financements : focus sur les grands projets

Dossier 13

La recherche de financements : focus sur les grands projets



© Image de synthèse. DR

La Ville en action 4-12

Retour en images 4

L'actu en bref 5

Vie de quartier 6

La Ville en action 7

Développement durable 12



Vie municipale 18-20

Expressions politiques 18

Ils font Cesson 23-29

Économie & commerces 23

Culture 24

Vie associative et sportive 27

Infos pratiques 30-31

Infos pratiques 30

Directeur de la publication :
Jean-Pierre Savignac, le Maire
Élus référents : Jeanne Féret,
adjointe à la vie citoyenne et
à la communication ; Archibald
Bagourd, conseiller délégué à la
communication numérique
Directeur de cabinet : Maxime
Dumoulin
Rédaction et mise en page :
Service communication
communication@ville-cesson-
sevigne.fr ; 02 99 83 52 00

Conception graphique :
Yves Bigot
Impression : Chat Noir
Impressions
Tirage à 11 300 exemplaires
Distribution : S'pricom
06 31 63 07 23
Couverture : carte de vœux
© Mediapilote



REMISE DES ÉLÉMENTS DATES À RETENIR

Remise des documents

par mail à
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Derniers délais, avant 12 h :

- Magazine du 1^{er} février 2025 :
mardi 7 janvier
- Magazine du 1^{er} mars 2025 :
mercredi 5 février

Chères Cessonaises,
Chers Cessonais,

En ce début d'année 2025, je tiens tout d'abord à vous adresser, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite.

Dans un contexte national marqué par des incertitudes économiques et sociales, il me tenait à cœur de vous dire que, plus que jamais, nous jouerons notre rôle d'élus locaux enracinés dans notre territoire.

En regardant tout ce qui a été accompli ces 4 dernières années malgré les crises sanitaires, financières et politiques, nous pouvons très certainement nous réjouir des projets réalisés pour que Cesson-Sévigné reste cette ville que l'on aime tant.

Le dossier de cette édition met en lumière l'un des enjeux fondamentaux de la transformation de notre ville : trouver des sources de financement pour réaliser nos projets. De la rénovation de la Halle des Sports à la construction de la cuisine centrale en passant par la rénovation de l'école Beausoleil, chaque politique publique repose sur un montage financier mais aussi, sur le soutien de nos partenaires. Obtenir ces financements est un travail de longue haleine qui nous permet de transformer nos ambitions en réalisations concrètes tout en préservant la stabilité de nos finances.

L'année 2025 sera marquée par l'achèvement de projets phares et le lancement de nouvelles initiatives. Vous découvrirez dans ce numéro que la cuisine centrale entre dans une nouvelle phase de sa construction. Par ailleurs, la Ville travaille actuellement sur un nouveau site internet, qui verra le jour dans les prochains mois, pour faciliter encore davantage vos démarches en ligne et votre accès à



© Eléa Brégère

l'information. Quant à la construction de l'école ViaSilva et la rénovation de l'école Beausoleil, les études s'achèveront prochainement et nous permettrons de vous donner des informations concrètes sur leurs réalisations d'ici la fin du premier trimestre 2025.

Enfin, depuis le 19 décembre, les travaux de l'hôtel des Polices sont terminés. Le déménagement des forces de sécurité est en cours et l'inauguration officielle du bâtiment, tout comme l'ouverture au public, devrait avoir lieu le 17 janvier. Nous consacrerons ainsi l'édition du journal municipal du mois de février à la sécurité en vous faisant découvrir les coulisses de ce projet.

Toutes ces réalisations sont essentielles pour accompagner le développement de notre ville et elles ne seraient pas possibles sans le talent et l'énergie de nos agents municipaux. Je profite de ce début d'année afin de les remercier chaleureusement pour leur engagement à nos côtés.

En ces temps démocratiques troublés, il m'est difficile de vous dire ce que l'avenir nous réserve. Pour autant, je suis convaincu que le projet que nous portons pour Cesson-Sévigné dans tous les domaines : services publics, transition énergétique, sécurité, de la petite enfance au grand âge, nous permettra de vivre encore longtemps dans une ville attractive et apaisée.

Je vous souhaite à nouveau, chères Cessonaises, chers Cessonais, une très bonne année 2025 !

Votre Maire,
Jean-Pierre Savignac



15 novembre

Signature d'une convention avec "Entreprendre pour apprendre" dans le cadre du Festival des minis entreprises

La Ville était fière d'accueillir et de soutenir cet évènement où 3500 jeunes bretons ont révélé leur talent et leur ambition à la Glaz Arena. Le prochain festival des mini-entreprises est fixé les mercredi 14 et jeudi 15 mai 2025.

5 décembre

Commémoration de la guerre d'Algérie

Le Maire Jean-Pierre Savignac, accompagné de Bernard Colleu, président de l'association de l'Union des Anciens Combattants (UNC) a remis à Francis Savin la médaille du mérite de l'UNC, échelon bronze.



9 décembre

Ouverture du décor de Noël féerique, conçu et fabriqué avec talent par les agents des espaces verts

11 décembre Les marquises de Sévigné comme dessert au repas de Noël de la résidence d'Automne

Une réalisation signée par le cuisinier Bruno Trohel et son équipe.



4 décembre Plantation d'arbres fruitiers à la Grande Isle



7 décembre

Un Noël des Petits Cessonnois magique

Plus de 200 enfants ont participé à l'animation enchantée organisée par le service des affaires sociales et des solidarités. Différents ateliers créatifs et jeux animaient l'après-midi, marquant le début des festivités de Noël. L'apparition du Père Noël a marqué l'évènement.



Nos meilleurs vœux 2025 !

Une nouvelle année sous le signe du bien-être !

Le Maire Jean-Pierre Savignac, l'ensemble du conseil municipal et les services de la Ville vous souhaitent une belle année 2025 !



Sport Abonnement annuel au golf

Les abonnements pour l'année 2025

sera possible à partir du jeudi 2 janvier.

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars :

du lundi au dimanche, de 9h30 à 12h et de 13h à 18h

► Retrouvez tous les documents à télécharger sur le site internet ville-cesson-sevigne.fr

Convivialité

Repas des aînés : les inscriptions sont ouvertes

La Ville offrira son traditionnel repas des aînés aux Cessonnais de plus de 70 ans, samedi 8 février à 11h30, au Carré Sévigné. Nos aînés, accueillis par vingt-cinq jeunes pour le service, profiteront d'un moment convivial animé par l'association Cesson Retraite Active et la chorale de l'Amicale. Les conjoints de moins de 70 ans peuvent participer au repas pour 16 €.

► Inscriptions au bureau des services civiques pour les plus de 70 ans (rez-de-chaussée de la mairie) lundis 6 et 13 janvier, de 9h à 12h ; mardis 7 et 14 janvier de 13h30 à 16h30 ou par mail à affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr



Éducation Portes ouvertes

Le collège Bourgchevreuil, vendredi 24 janvier, de 16h à 19h30.

► 1 bd des Métairies ; 02 23 45 00 45

L'école Notre-Dame, samedi 25 janvier, de 9h30 à 12h.

► 45 bis, rue des Lauriers ; 02 99 83 17 62

Soirée d'orientation

Le lycée Ozanam organise une soirée d'orientation post bac jeudi 23 janvier, de 17h à 21h. Réservation recommandée.

► foyer du campus Ozanam, 99 rue de la Chalotais ; 02 99 83 97 40

Sécurité

Sécurisation de la rue des Haïches

À la suite de la consultation avec les riverains menée par Rennes Métropole, il a été décidé de fermer la rue des Haïches, du côté de la rue de Bel Air, pour éviter le passage entre la rue de Rennes et l'avenue des Préales. Cela permettra de sécuriser les riverains.

Campagne des contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif

À partir du mois de janvier, le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de Rennes Métropole débutera la campagne des contrôles périodiques des installations d'assainissement non collectif équipant certaines habitations dans notre commune. Les propriétaires concernés seront prévenus par un avis de passage, environ 10 jours avant la date de visite.

► Pour toute information complémentaire, les propriétaires concernés peuvent contacter le SPANC au 02 23 62 24 10 ou par mail à assainissement@rennesmetropole.fr

Urbanisme

Obligation de dépôt par voie dématérialisée à partir du 1^{er} janvier 2025

Le décret publié le 20 novembre 2024 crée un nouvel article R. 423-2-1 du code de l'urbanisme imposant une nouvelle règle de forme à respecter pour certaines demandes d'autorisation d'urbanisme.

Dans les communes de plus de 3500 habitants, les demandes d'autorisation d'urbanisme devront être déposées par voie dématérialisée. Il s'agit des demandes de permis de construire, de démolir, de permis d'aménager et des déclarations préalables. Cette nouvelle obligation entre en vigueur le 1^{er} janvier 2025 et s'appliquera donc aux demandes d'autorisation d'urbanisme déposées à compter du 1^{er} janvier 2025. Pour rappel, les communes de plus de 3500 habitants ont l'obligation de disposer d'une téléprocédure leur permettant de recevoir et d'instruire les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie dématérialisée depuis le 1^{er} janvier 2022.

► Plus d'informations à urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

Le budget participatif : c'est concret !



Un nouveau projet de la 2^e édition du budget participatif est en cours de réalisation : l'aire de fitness ! Situé parc de Champagné cet équipement s'adressera à tous les publics pour une pratique sportive extérieure.

Un petit peu de patience et l'espace de Street Work Out sera prêt à être utilisé ! Doté d'agrès avec des exercices accessibles aux seniors et aux personnes en situation de handicap, l'espace permettra aux Cessonnaises et Cessonnais de pratiquer la gymnastique et la musculation en autonomie.

Les projets du budget participatif fleurissent en ville :

- ➔ **Terrain de volley-ball en extérieur au Placis Vert** : les services ont présenté l'aménagement imaginé aux porteurs de projets. Vous pourrez en profiter au Printemps ;
- ➔ **Fresque au stade d'eaux vives** : un jury, composé d'élus, d'une référente de quartier, d'un professionnel de l'art et de l'association des Poissons Volants, porteuse du projet, fera le choix de l'artiste en janvier ;
- ➔ **Jardin zen au parc de la Monniais** : les aménagements débutent ;
- ➔ **Tables de pique-nique pour les personnes à mobilité réduite** : elles seront posées au Printemps ;
- ➔ **Signalétique ludique pour décrire la faune et la flore** : des tables de lecture pédagogiques seront installées au Printemps parc de Champagné.



Proposez votre projet pour la 3^e édition

➔ Vous avez jusqu'au **15 janvier 2025** ! Rendez-vous sur la plateforme :

jeparticipe.ville-cesson-sevigne.fr

Pour ceux qui ne souhaitent pas utiliser l'outil numérique, un formulaire d'appel à projet est disponible à l'Espace Citoyen ainsi qu'une urne pour le déposer.

La taille des haies : question de sécurité



Une haie non taillée peut occasionner de la gêne.

L'entretien des haies est une responsabilité importante pour les habitants de notre commune. En plus d'assurer une cohabitation harmonieuse entre voisins et à la biodiversité locale, leur entretien assure la sécurité de tous. En effet, des haies entretenues permettent aux usagers d'emprunter les trottoirs sans empiéter sur la route.

Quelques règles à respecter.

Période de taille : c'est le bon moment pour tailler ! Vous avez jusqu'au 15 mars pour le faire, la coupe des haies étant interdite entre le 15 mars et le 31 juillet, période de nidification des oiseaux.

Hauteur maximale : assurez-vous que vos haies ne dépassent pas 2 mètres si elles se trouvent à moins de 2 mètres de la limite séparative de votre propriété.

Respect des trottoirs et des routes : les branches ne doivent pas dépasser sur la voie publique ou gêner les piétons.

► Plus d'infos : 02 99 83 52 00 ; police-municipale@ville-cesson-sevigne.fr

Un chantier structurant pour la Ville : la cuisine centrale



Depuis cet été, la Ville poursuit la construction de sa nouvelle cuisine centrale. Ce projet dédié aux enfants des écoles et crèches publiques répondra aux besoins croissants de ces structures. Avec une capacité de production de 1 600 repas par jour, cet équipement moderne visera à offrir une restauration de qualité tout en mutualisant les moyens. Située sur l'emprise de l'école Bourgchevreuil, elle rassemblera les équipes du service restauration scolaire aujourd'hui séparées dans les deux écoles publiques.

Le gros œuvre de la zone de production, en passant par les fondations et les élévations, touchent à leur fin. En début d'année, l'étanchéité du bâtiment semi-enterré sera réalisée, suivie par le terrassement du remblai, qui permettra de ramener l'accès au niveau du sol fini. Ces travaux précéderont la construction du plancher du réfectoire, situé au rez-de-chaussée. Ces avancées marquent une étape clé dans la construction de cet équipement structurant pour la Ville.

Par ailleurs, les forages nécessaires à la géothermie, atteignant une profondeur de

200 mètres, ont été achevés avec succès. Cette installation innovante garantira un confort thermique optimal tout en limitant l'empreinte énergétique du bâtiment.

Le premier trimestre 2025 sera consacré à l'achèvement du gros œuvre ainsi qu'au montage de la charpente et des éléments en bois qui composeront les réfectoires. S'en suivra la réalisation de la couverture et des menuiseries périphériques, permettant le démarrage des aménagements intérieurs.

Nouvelle communication de chantier

Des bâches informatives installées autour du chantier sont conçues pour partager avec vous un maximum d'informations et de visuels. Les bâches masquent l'emprise du chantier. Nous souhaitons remercier les entreprises, les habitants et les agents municipaux qui ont accepté de participer à ce projet.



Recensement 2025 : quatre agents spécialement recrutés



Les 4 agents recenseurs Hubert Deshayes, Caroline et Loïc Texier, Anne Roux vont sillonner la commune pour le recensement 2025.

À Cesson-Sévigné, la campagne de recensement a lieu tous les ans sur un échantillon différent de la population. En 2025, les quatre agents recenseurs recrutés par la Ville vont se partager 877 logements, lors de la campagne, du 16 janvier au 22 février inclus.

Quelle est la mission des agents recenseurs ?

« Nous commençons par une tournée de reconnaissance de tous les logements concernés, puis nous déposons le courrier expliquant le déroulement du recensement, expliquent Loïc et Caroline Texier, agents recenseurs pour la 4^e fois. Place ensuite à la collecte. Nous sommes informés en temps réel des démarches réalisées en ligne. Cela nous permet de revenir de relancer les logements qui n'ont pas encore fait la démarche et de déposer si besoin un formulaire papier. »

Hubert Deshayes entame lui aussi sa 4^e mission d'agent recenseur pour la Ville et Anne Roux les rejoint pour la 1^{ère} fois. Les agents recenseurs sont munis d'une autorisation officielle fournie par la Ville.

Le recensement, c'est utile !

Le recensement de la population, obligatoire, supervisé par l'INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) établit le nombre de résidents par commune, fournissant

des statistiques détaillées sur l'âge, la profession, les moyens de transports et les logements. Ces résultats permettent de calibrer les services publics.

« *Le recensement, c'est un acte citoyen* »

observe Hubert Deshayes.

Pensez au recensement en ligne !

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous ! Cela permet également une économie de papier.

Nouveauté 2025 : une enquête Familles

Cette année, en plus du recensement, l'INSEE mène une vaste "Enquête Familles" qui fournira des résultats au niveau de chaque région sur les modes de vie des familles. À quel âge les jeunes partent-ils de chez leurs parents en Bretagne. Combien de grands-parents votre région compte-t-elle ?

► Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site le-recensement-et-moi.fr

Numérique : devenir autonome et acteur de mes démarches



La Ville s'attache à apporter une aide concrète aux habitants rencontrant des difficultés avec les outils numériques et notamment les démarches en ligne. Vous pouvez aussi vous appuyer sur des partenaires tels que les conseillers numériques de Rennes Métropole, l'association Ensemble Partageons le Numérique et le Clic Alli'âges proposant des ateliers complémentaires entre eux.



Les conseillers numériques

(en partenariat avec le CCAS et Rennes Métropole)

Ils vous aident dans vos démarches administratives, recherche sur internet, pour l'utilisation d'un appareil, d'une applications sur son smartphone, ou d'une messagerie électronique, etc.

Tout public, gratuit, sur inscription
affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr
 Permanence 2 fois par mois*



Les permanences à l'Espace Citoyen

Les agents de l'Espace Citoyen vous accueillent pour vous aider, exclusivement, dans vos démarches administratives.

Gratuit, sans inscription
 2 fois par mois*



Le Clic Alli'âges

Un travailleur social vous aide à domicile dans la réalisation de vos démarches administratives numériques.

Pour les + de 60 ans. Gratuit.
 06 03 61 05 61 ; ada.clic@gmail.com



L'association EPN

Ensemble Partageons le Numérique

Entr'aide numérique aide individuelle*

Aide personnalisée, si besoin sur plusieurs séances pour les démarches administratives ou le numérique au quotidien

Les 1^{er} et 3^e jeudis de chaque mois, de 9h30 à 11h30 à la Médiathèque
 Tout public, cotisation à l'asso, sans inscription.

Accueil aide ponctuelle*

Besoin d'un conseil, d'être orienté sur un problème simple.

Chaque mercredi en période scolaire de 17h30 à 18h30, à la

Médiathèque

Tout public, Gratuit, sans inscription

Ateliers et stages

L'association propose des ateliers et stages thématiques. Perfectionnement, apprentissage sur l'univers Windows et Apple, généalogie, photo, utilisation d'un Smartphone, etc.

Tarifs adhérent ou non adhérent

Dates et thèmes dans les pages associatives du CIM

07 83 38 02 65

epn35510@gmail.com
epn-cesson-sevigne.fr

Commencez l'année en forme avec nos séances aquatiques sans engagement



Vous avez envie de pratiquer une activité aquatique sans vous engager avec un abonnement ? Nous avons la solution pour booster votre forme ! La piscine municipale propose des séances d'aquagym et de plateau (agrès de fitness dans l'eau) ouvertes à la séance. Pas d'engagement, vous venez autant de fois que vous le souhaitez dans l'année et vous profitez selon vos envies et vos disponibilités des cours encadrés par les éducateurs sportifs.

Deux types de séance

- le **plateau**, vous passez d'un agrès à l'autre sous forme de circuit training selon les indications de l'éducateur ;
- l'**aquagym**, venez en musique travailler votre cardio et le renforcement musculaire. Idéal pour améliorer votre condition physique et soulager les articulations grâce à l'eau.

Infos pratiques

Séance	Plateau	Aquagym
Horaire	jeudi à 20h	vendredi à 19h
Tarif	10,30 euros la séance	
Inscriptions	à partir de J-7 et jusqu'au jour J (selon les places disponibles)	

► Contact et inscription : piscine@ville-cesson-sevigne.fr
02 99 83 52 00

Réouverture de la piscine

Après la pause hivernale la piscine rouvre ses bassins dès le lundi 6 janvier.



Remise du diplôme d'aisance aquatique à Canopia

Les élèves de moyenne et grande section des écoles maternelles Beausoleil et Bourgchevreuil ont effectué un stage de huit séances d'aisance aquatique à Canopia. Christian Parisot, adjoint chargé des associations et du sport et Béatrice Legault, adjointe chargée de l'enfance et de la famille, ont remis aux enfants le diplôme d'aisance aquatique vendredi 13 décembre. « C'est une étape primordiale avant l'apprentissage de la natation. » a souligné Christian Parisot. Ce dispositif financé par le Département est soutenu par la Ville qui a pris en charge le transport en bus.



Info + Ces cours pour les élèves des écoles maternelles renforcent l'offre de la Ville qui accueille les scolaires du CP à la terminale. Les créneaux du lundi au vendredi, sur le temps scolaire, leur sont tous réservés à la piscine municipale.

La charte de l'enfant : les règles éducatives harmonisées

Les équipes éducatives en milieu scolaire et périscolaire ont collaboré à l'élaboration d'une charte de l'enfant visant à harmoniser les règles dans chacune des structures publiques de la Ville. Ce travail permet de faciliter les repères des enfants accueillis dans chaque établissement.



La charte de l'enfant comprend sept règles à suivre, axées sur la politesse, le respect et l'écoute des consignes. « Les règles ont été construites en concertation avec les enseignants et sont harmonisées sur tous les temps scolaires et périscolaires, y compris le centre de loisirs.

Ainsi, les enfants disposent du même cadre peu importe la structure » indique Béatrice Legault, adjointe à l'Enfance et à la Famille.

Une cohérence éducative

Une charte a également été rédigée à l'intention des adultes avec des règles comme graduer la sanction, savoir passer le relais à un collègue ou encore agir avec bienveillance. « Ainsi chacun à la même information, un cadre clair dans un contexte où l'enfant côtoie différents professionnels tout au long de sa journée. »

Les deux chartes sont affichées dans chaque structure et ont été distribuées aux enfants.

► Plus d'informations à service.jeunesse@ville-cession-sevigne.fr

Remise de la carte électorale aux jeunes de 18 ans

La Ville organise une cérémonie de remise de cartes électorales aux jeunes nouvellement inscrits samedi 18 janvier. Cette année, 110 jeunes sont invités.



Les jeunes qui ont fait leur recensement citoyen à l'âge de 16 ans sont inscrits automatiquement sur les listes électorales à 18 ans. Une cérémonie de citoyenneté est organisée, afin de remettre les cartes électorales en main propre et de montrer l'importance du vote au regard de l'Histoire et de la participation à la vie démocratique du pays.

► Samedi 18 janvier, à 10h30, à l'Espace Citoyen.

Bientôt 16 ans ? Pensez au recensement !

Les jeunes Françaises et Français doivent se faire recenser entre le jour de leurs 16 ans et la fin du 3^e mois suivant cet anniversaire. Présentez-vous à l'Espace Citoyen, munis de votre carte d'identité et du livret de famille de vos parents. À cette occasion, une attestation de recensement vous sera remise. Le recensement dans les délais permet l'envoi d'une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté à 17 ans et 3 mois environ, et l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Que se passe-t-il en cas de recensement tardif ?

Cela implique une convocation tardive à la JDC, l'impossibilité de s'inscrire à un examen (comme le permis de conduire), et vous n'êtes pas automatiquement inscrits sur les listes électorales. Possibilité de faire sa démarche en ligne : [lien accessible via le site de la Ville](#)

Rennes Métropole passe la collecte des ordures ménagères à 1 semaine sur 2

À partir du 3 février, la fréquence de jours de passage des collectes des ordures ménagères (poubelle "grise") est modifiée. Les habitants en maisons individuelles seront collectés une semaine sur deux.



Rennes Métropole a décidé de modifier la fréquence de jours de passage des collectes des ordures ménagères, après avoir fait le constat qu'en moyenne, les usagers sortent leur poubelle "grise" une semaine sur deux. Il a aussi été constaté dans certains cas que la poubelle présentée était à moitié remplie.

Les usagers concernés recevront courant janvier, dans leur boîte aux lettres, le calendrier 2025 avec leurs nouveaux jours de collecte.

► 0 223 622 622 ou metropole.rennes.fr rubrique déchet

Bûche tour, parlons chauffage au bois et air !

Le chauffage au bois est une source d'énergie renouvelable et neutre en carbone, mais sa combustion peut contribuer à la pollution aux particules fines, responsables d'environ 40 000 décès prématurés en France chaque année. Aussi, respecter les bonnes pratiques de chauffage au bois réduit significativement son impact environnemental et améliore la qualité de l'air.

« Notre Ville est particulièrement concernée par cette problématique de chauffage au bois sur la qualité de l'air explique Gisèle EL DIB, conseillère municipale déléguée à l'environnement et au développement durable. Sensible aux enjeux de la qualité de l'air sur la santé publique, la Ville accueille à nouveau le "bûche tour", animation portée par les services de l'État et Rennes Métropole dans le cadre du Plan de Protection de l'Atmosphère 2022-2027».

Venez échanger avec les experts du réseau FIBOIS, d'AirBreizh et de la Maison de la Consommation et de l'Environnement sur les bons gestes à adopter. C'est aussi pour tous, l'occasion de participer sur place au jeu de la bûche et de gagner un an de chauffage au bois pour bien se chauffer et moins polluer !

► Samedi 18 janvier, de 10h à 12h, place de l'église.



Un Noël durable

Que faire du sapin de Noël ?

Une fois les fêtes terminées, vous pouvez le déposer à la déchetterie ou dans la zone de dépôt mis à disposition par la Ville sur le parking du boulevard de Dézerseul (en face de la salle Paul Janson) jusqu'au 26 janvier. Une opération broyage des sapins est prévue lundi 27 janvier avec les services de Rennes Métropole. Une 2^e zone de dépôt est installée à ViaSilva, à l'angle de l'avenue des Champs Blancs et de la rue Bourriande (en face de la Cabane). Le dépôt y est possible jusqu'au 30 janvier.

Les enclos sont exclusivement réservés aux dépôts des sapins.

Aucun autre déchet n'est accepté (ni décorations de Noël, ni bûches...).

► Plus d'infos sur metropole.rennes.fr ; 0 223 622 622



Compter les oiseaux avec Bretagne Vivante

Afin de préparer le week-end du comptage des oiseaux des jardins du 25 et 26 janvier, Bretagne Vivante vous propose une initiation au comptage de ces oiseaux. Vous pourrez ainsi venir vous entraîner à observer, déterminer et compter les oiseaux les plus communs. Gratuit, tout public.

► Dimanche 19 janvier, de 10h30 à 12h, parc de la Chalotais (derrière la mairie)

► Inscription à vie.associative.35@bretagne-vivante.org

Chenilles processionnaires du pin et du chêne : ne pas toucher !



Les poils urticants de ces chenilles peuvent provoquer des symptômes parfois graves pour la santé : soyez vigilants !

Vous pouvez rencontrer les chenilles processionnaires du pin entre janvier et avril et celles de Processionnaires du chêne entre mai et juillet.

► Plus d'infos pour les identifier et connaître les risques sur chenille-risque.info

La recherche de financements : **focus** sur les grands projets

De la construction d'une nouvelle école à ViaSilva à la rénovation du stade d'eaux vives ou de la halle des sports, ces projets ambitieux transforment Cesson-Sévigné. Mais saviez-vous que derrière chaque chantier se cache un montage financier complexe ? Plongeons au cœur des mécanismes qui rendent ces projets possibles.



Le financement des grands

Petit tour d'horizon des principaux projets de la Ville réalisés ces dernières années et en cours avec leurs financements. Suivant la teneur des projets, la Ville bénéficie de la participation de l'État, de collectivités territoriales (Région, Département, Rennes Métropole) et de différents partenaires.

Le stade d'eaux vives

Budget total : 4,902 M € HT - 5,88 M € TTC

Ville de Cesson-Sévigné :
2,8 millions d'euros



Agence nationale du Sport
et de la Région Bretagne (ANS) :
1,47 million d'euros



Région Bretagne : 625 000 €



FCTVA (fonds de compensation
pour la taxe sur la valeur ajoutée)* :
965 000 €



Info + Le projet initial d'une simple rénovation devait coûter 2,4 millions à la Ville. Pour 400 000 € supplémentaires et grâce aux subventions, Cesson-Sévigné s'est dotée d'un stade d'eaux vives d'envergure internationale.



Hôtel des polices

Budget prévisionnel : 410 950 € HT - 493 140 € TTC

Secrétariat général pour l'adminis-
tration du ministère de l'Intérieur
(SGAMI) : 302 000 €



Ville de Cesson-Sévigné : 110 000 €



FCTVA * : (en cours) 67 000 €



* FCTVA (fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée)

C'est un prélèvement sur les recettes de l'État qui constituent la principale aide de l'État aux collectivités territoriales en matière d'investissement.

Développement de la vidéo protection

Budget prévisionnel pour 31 caméras supplémentaires : 282 000 € HT - 338 400 € TTC

Ville de Cesson-Sévigné :
169 000 €



Comité interministériel de pré-
vention de la délinquance (CIPD) :
113 000 €



FCTVA * : (prévisionnel) 55 000 €



projets de Cesson-Sévigné

Construction de la cuisine centrale

Budget prévisionnel : 6,3 M€ HT - 7,5 M€ TTC

Ville de Cesson-Sévigné :
5,43 millions d'euros



Rennes Métropole :
450 000 €



DSIL (dotation de soutien à l'investissement) : 410 000 €



ADEME (Agence de la transition écologique Bretagne), dans le cadre du fonds chaleur : 24 040 € (une demande est également en cours de sollicitation dans le cadre de la géothermie)



FCTVA * : (prévisionnel) 1,2 M €



© Image de synthèse. DR

Rénovation de la halle des sports

Budget total : 972 500 € HT - 1,16 M € TTC



Région Bretagne : 389 000 €



Ville de Cesson-Sévigné :
213 000 €



Département (contrat de solidarité) : 270 000 € sollicités



Fonds vert (transition écologique) :
100 000 €



FCTVA * : (prévisionnel) 190 000 €

Construction d'un parc photovoltaïque de 10 ha



Image de synthèse.

Les panneaux photovoltaïques contribueront à diminuer les émissions de gaz à effet de serre et la location des terrains deviendra une source de revenus pour la Ville. En effet, la construction du parc photovoltaïque sur des terrains non-cultivables dans le parc du Bois de la Justice et chemin de Bray n'est pas financée par la Ville. Elle permettra aussi de bénéficier d'une énergie à coût fixe. Nous vous présentons ce projet dans un focus page suivante avec notamment le recours au financement participatif.

Les sources de financements

Afin de financer une partie de ses investissements, la Ville recherche des fonds extérieurs pour mettre en œuvre ses projets et ainsi alléger la charge financière de la Ville et donc des Cessonnaises et Cessonnais.

Fonctionnement ou investissement, quelle est la différence ?

La distinction entre investissement et fonctionnement repose sur la nature des dépenses et recettes engagées et leurs finalités. Alors que le fonctionnement concerne les dépenses et recettes liées à la gestion courante de la Ville (charges du personnel, entretien des bâtiments...) l'investissement concerne les dépenses et recettes liées à l'acquisition, la création ou l'amélioration du patrimoine durable de Cesson-Sévigné (rénovation de salles, création d'une école...).

L'investissement, une part significative dans le budget communal

En 2024, la part du budget dédiée aux investissements s'élève à 8,6 millions d'euros.

Pour les financer, la Ville peut faire appel à des financements de l'État et des collectivités territoriales (Région, Département, Rennes Métropole).

Selon les projets, elle peut compter sur le soutien de partenaires spécifiques, comme le comité interministériel de prévention de la délinquance (CIPD) pour la vidéo protection, l'ADEME (agence de la transition écologique) pour la rénovation ou la construction d'équipements vertueux.



La Ville se désendette

Pour financer les investissements, il est possible d'avoir recours à l'emprunt. Cette année, la Ville a perçu 2,5 millions d'euros avec la vente du manoir de la Monnais. Cela a permis de ne pas avoir recours à l'emprunt et la Ville a pu se désendetter.

L'encours de la dette s'élève à 13,19 millions d'euros. 400 000 € sont payés en intérêt de la dette et 1,2 million du capital chaque année.

Projet des panneaux photovoltaïques du parc du bois de la Justice et chemin de Bray : le mode de financement participatif utilisé avec une priorité pour les Cessonnais

Cette installation de grande ampleur en faveur de la transition écologique a été officialisée le 12 juillet 2023 lors de la signature de la convention de partenariat avec l'entreprise Luxel, filiale d'EDF renouvelables France. L'enquête publique sur les demandes de permis de construire des panneaux photovoltaïques du bois de la Justice et du chemin de Bray s'est déroulée en novembre.

Dotés d'une puissance électrique cumulée de 7,9 MWc, les 13 900 panneaux solaires du bois de la Justice produiront une énergie électrique de 8,8 GWh la première année en plus des 3,5 GWh pour les 5 600 panneaux du site du chemin de Bray. Ces deux installations permettront également d'éviter l'émission de 3 407 tonnes de CO² par an.

L'équivalent de la consommation en chauffage de quasiment 6 000 habitants.

Une source de revenus réguliers pour la Ville

En 2023, la Ville a perçu 240 000 € en droits d'entrée et va encaisser un loyer de 107 000 € par an pour le secteur du Bois de la Justice à partir de 2026 et 33 000 € par an pour le secteur du chemin de Bray à partir de 2027.

La participation financière de la population locale

Pour la participation financière du projet, il est prévu une enveloppe à hauteur d'1 M€ avec un taux d'intérêt intéressant (le taux de rendu se situant généralement entre 4 et 6 % et ce pour une durée de 4 à 5 ans environ).



Image de synthèse.

Une consultation pour la participation en trois temps

- ➡ Le 1^{er} mois sera réservé aux Cessonnais ;
- ➡ puis la consultation sera étendue aux personnes de la métropole ;
- ➡ enfin elle couvrira les départements et villes situées aux alentours.

La participation financière sera mise en place dès que le permis de construire sera purgé et nous vous communiquerons toutes les démarches à suivre.

Questions aux élus



Jean-Pierre Savignac,
le Maire

Pourquoi est-ce un enjeu majeur d'aller chercher des financements extérieurs ?

Pour accompagner le développement de Cesson-Sévigné et concrétiser nos grands projets, il est indispensable de mobiliser des financements au-delà de nos ressources propres. Cela nous permet de limiter le recours à l'emprunt, qui représente un poids financier important pour la commune et, inévitablement, pour les impôts des Cessonaises et des Cessonais. Grâce à ces financements, nous pouvons réaliser des projets variés et structurants, comme le développement des énergies renouvelables, la construction de notre cuisine centrale ou la rénovation de l'école Beausoleil.

Quel est votre rôle en tant que Maire dans cette recherche de financements ?

Depuis le début du mandat – et c'était une promesse de campagne – je me suis engagé activement dans cette mission. Cela passe par un dialogue constant avec nos partenaires institutionnels et privés, afin d'être en veille sur les opportunités



Isabelle WYART
adjointe chargée des Finances
et du Budget

Comment la Ville procède-t-elle pour obtenir ces financements ?

Tout commence par un travail stratégique de mise en valeur de nos projets auprès des partenaires, mené par les élus. Les services municipaux prennent ensuite le relais



La construction d'une école est prévue à ViaSilva.



L'école Beausoleil va être rénovée.

de financement et de démontrer la valeur ajoutée des projets cessonais. L'objectif est de positionner notre commune comme un acteur identifié et éligible auprès des financeurs.

À ce jour, nous avons mobilisé 12 millions d'euros d'aides extérieures depuis le début du mandat, mais l'effort doit se poursuivre. Des projets majeurs comme la rénovation de l'école Beausoleil ou la construction de l'école ViaSilva restent à valoriser auprès de nos partenaires pour obtenir leur soutien.

Ces efforts sont indispensables pour maintenir le rythme de développement de notre ville et continuer à offrir un service public d'une telle qualité.

avec une double mission : identifier les subventions potentielles et monter des dossiers solides, souvent complexes, qui nécessitent un suivi minutieux jusqu'à l'obtention et la mise en œuvre des financements.

Quels sont les défis de cette démarche ?

Le principal défi réside souvent dans l'incertitude quant à l'issue favorable ou non de la demande. Faire une démarche comme celle-ci, c'est engager à la fois du temps, de l'énergie et des ressources humaines sur le sujet. C'est pourquoi une collaboration étroite entre les élus et les services municipaux est primordiale pour augmenter nos chances de réussite. Il faut sans cesse aligner la vision politique avec l'exécution technique pour garantir la cohérence et l'efficacité des démarches. Aujourd'hui, nous avons acquis un certain niveau de maîtrise dans cet exercice, fruit d'un travail collectif où rigueur, persévérance et synergie font toute la différence. Il nous sera très utile pour mettre en œuvre les ambitieux projets autour de la scolarité qui vont jaloner le reste du mandat actuel.

Quelle école aujourd'hui pour le nouveau quartier de ViaSilva ?

Les élu.es écologistes & solidaires vous présentent
leurs meilleurs vœux pour l'année 2025
et vous invitent à venir les rencontrer
lors d'un temps de permanence convivial le
samedi 18 janvier, à partir de 10h30, salle du Pressoir



Afin d'alimenter notre réflexion sur le sujet, nous avons visité trois écoles : deux constructions récentes à Rennes (Toni Morrison, Miriam Makeba) et une restructuration à St Jacques-de-la-Lande (Eugène Pottier). Des visites qui nous ont permis de dégager des axes forts. Mettre en place une concertation préalable associant habitants du quartier, enfants, parents, enseignants et personnels des écoles actuelles qui pourraient exprimer leur vécu et ainsi enrichir le projet.

Une construction respectant les exigences environnementales : Utilisation de matériaux biosourcés, exposition favorable des salles les plus utilisées, isolation phonique importante, espaces extérieurs végétalisés, pose de panneaux photo voltaïques sur les toits des bâtiments.

Un mode de chauffage n'utilisant pas ou peu d'énergie fossile et qui puisse chauffer également l'espace sportif et culturel prévu à proximité.

Les espaces d'enseignement

- **Des salles de classe spacieuses**, adaptées à la pédagogie pour des élèves de tous âges et permettant une meilleure intégration des élèves en situation de handicap. **Un atelier partagé pour deux classes** facilitant l'individualisation et les travaux de groupe.

- **Des lieux adaptés** à la motricité enfantine, à la pratique sportive et artistique, à la sensibilisation au plaisir de la lecture (médiathèque).

Des espaces spécifiques

- **Facilitant la vie de l'équipe pédagogique** : salles de réunion, tisanerie, réunion de tous les élèves, réunion de parents, conseil d'école, bureau de direction, espaces de rangement et **optimisant les temps périscolaires** : restauration, études et garderies.

- Permettant les bonnes conditions de prise en charge ponctuelle des élèves **par des intervenants spécialisés**.

Des espaces ouverts vers le quartier, certains de ces lieux prévus avec un accès extérieur peuvent être mis à disposition des associations.

Cette construction est un acte fort qui engage l'avenir, nous espérons que la majorité municipale saura s'inspirer de ces démarches et idées.

Nouvelle conseillère municipale au sein de notre groupe : Rachida Hassan Boulale



À la suite de la récente démission du Conseil Municipal de notre collègue Laurence Kervoëlen-Laguillon pour cause de déménagement, Rachida Hassan Boulale devient nouvellement élue de notre groupe.

Rachida Hassan Boulale est actuellement en Master 1 de Droit public général à la faculté de droit et sciences politiques de Rennes. Son étude et son intérêt pour le droit de l'urbanisme la conduiront à mettre à profit ses compétences juridiques au sein de la Commission Urbanisme et patrimoine immobilier. Ayant étudié au sein du collège Bourgchevreuil et du lycée Sévigné, Rachida s'est concrètement impliquée dans la vie démocratique scolaire par son élection au sein du Conseil de la Vie Lycéenne.

Son engagement s'est poursuivi en participant – en tant que membre du bureau – à la naissance de l'association Droit des étudiant·e·s basée à la faculté de droit, qui vise à lutter contre la précarité étudiante, en ayant notamment soutenu les étudiants étrangers dans le cadre de la crise sanitaire COVID 19.

Désormais, Rachida intègre ses valeurs dans une action politique concrète au niveau municipal en travaillant avec les élu.es du groupe écologiste et solidaire afin d'ancrer davantage Cesson-Sévigné dans un avenir d'action sociale, de mixité sociale et scolaire et de respect des impératifs écologiques.

Nous souhaitons la bienvenue à Rachida et remercions Laurence pour son engagement municipal à nos côtés depuis le début du mandat, au sein de la commission Culture, mais aussi en tant qu'administratrice du Centre Communal d'Action Social (CCAS).

Nos permanences du samedi matin à 11h, salle du Pressoir : 11 et 25 janvier

✉ elu.e.s-ecologistes-solidaires@ville-cesson-sevigne.fr

📱 @cessonecologiqueetsolidaire 📺 @CessonSolidaire

Pas de loi de finances : quels impacts sur la vie locale ?

L'absence de loi de finances (PLF) pour 2025, associée à l'instabilité gouvernementale entraîne des répercussions qui affectent directement les collectivités territoriales et leur budget. Sans juger de la qualité globale du PLF, nous souhaitons vous présenter les effets directs et indirects sur notre commune.

Des conséquences importantes pour la Ville et les habitants

Pour notre Ville, cette situation impose des défis majeurs dans l'élaboration de notre projection financière. Les incertitudes sur les ressources disponibles, comme la TVA ou la DGF, et sur les dépenses, telles que la contribution au redressement des comptes publics ou les cotisations à la Caisse Nationale de Retraites des Agents des Collectivités Locales (CNRACL), complexifient encore davantage l'exercice que les années précédentes.

Si certains prétendent que cette motion de censure n'a pas d'impact concret, nous pouvons vous assurer que ses répercussions sur la vie locale sont bien réelles. Sans budget national et sans gouvernement, les collectivités perdent une partie des moyens nécessaires pour agir efficacement au service des habitants, des entreprises et de l'ensemble des acteurs locaux. C'est le cas, par exemple pour l'hôtel des Polices, où les changements de ministre successifs ne nous permettent pas d'avoir de réponse claire sur les effectifs de policiers nationaux à venir.

Faute de certitudes, il nous faut pourtant avancer avec prudence en paralysant le moins possible les investissements nécessaires au développement local tout en maintenant le niveau de nos services publics.

Des impacts immédiats pour les acteurs locaux et les autres services publics

L'absence de lois de finances a également des répercussions sur de nombreux secteurs qui dynamisent notre vie locale. Les agriculteurs, par exemple, ne bénéficieront pas de dispositifs fiscaux essentiels, comme l'exonération partielle des cotisations sociales ou la revalorisation des retraites agricoles. Mais c'est aussi très directement notre EHPAD qui est touché avec l'absence de financement supplémentaire pour nos aînés. Les entreprises, quant à elles, doivent composer avec cette incertitude fiscale et les nombreux freins à l'investissement qui en découlent. Notamment le monde du bâtiment qui attend beaucoup du soutien au secteur du logement grâce à l'ouverture du dispositif de prêt à taux zéro. D'autres services publics, essentiels pour nos concitoyens, voient leurs projets suspendus : accompagnement du handicap dans les écoles ou encore, concernant la santé, la facilitation du cumul emploi-retraite des médecins. Une mesure essentielle, désormais gelée, qui vise à lutter contre le manque de praticiens dans certaines zones.

Pour conclure, les impacts sont donc bien réels, et c'est tout le tissu économique et social de notre pays qui se trouve fragilisé par cette instabilité. Dans cette situation, nous nous engageons à élaborer un budget adapté : à la fois prudent pour faire face aux incertitudes tout en étant ambitieux pour continuer de répondre à vos besoins.

Le Maire Jean-Pierre Savignac

reçoit sur rendez-vous,
chaque mercredi de 8h30 à 10h.
Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h,
à l'Espace Citoyen

Permanences des élus

Samedi 11 janvier

Françoise GOBAILLE, adjointe
chargée de l'Action sociale et de
la Solidarité

Samedi 18 janvier

Jean-Pierre SAVIGNAC, le Maire

Samedi 25 janvier

Gwenaëlle DELPAL, adjointe
chargée de la Culture

Samedi 1^{er} février

Béatrice LEGAULT, adjointe
chargée de l'Enfance et de la
Famille

MAÎTRE D'ŒUVRE depuis 1988



PLANS 3D

PLANS PERSONNALISÉS



RÉNOVATION



EXTENSION

RENNES HABITAT

NEUF ■
EXTENSION ■
RÉNOVATION ■

Agence à Cesson-Sévigné
02 99 62 57 31
www.rennes-habitat.fr

25 BONNE ANNÉE



ENTRETIEN
DU DOMICILE



ENTRETIEN
DES EXTÉRIEURS



GARDE
D'ENFANTS



AIDE À LA
PERSONNE

ESD
ESSENTIEL DU
DOMICILE

Agence de Cesson
2 Place des Arcades
02 22 91 04 11

Agence de Chantepie
15 Place de l'Église
02 22 91 04 10

chantepie@essentiel-domicile.fr | www.essentiel-domicile.fr



Votre audition est précieuse

Faites-nous confiance pour
la prendre au sérieux

Laura JAN
AUDIOPROTHÉSISTE D.E.

CESSON-SÉVIGNÉ
15 Mail de Bourgchevreuil

sonance
AUDITION

ENTRE NOUS, IL Y A L'ÉCOUTE.

Contactez
-nous !

02 23 05 04 04



Doctolib



中國
味道
Le Goût
de la Chine

TIZEN
Gastronomie Chinoise

www.ti-zen.fr
Réservation - Click&Collect
Livraison - Repas de Groupe

02 99 63 97 86

Du lundi au samedi, midi et soir
Dimanche soir
Allée Morvan Lebesque 35700 RENNES

Témoignages de femmes venant d'Amazonie : une histoire émouvante



Jean-Pierre Savignac, Stella Ramos, Esmeralda Guzman, Adriana Secue et Elisabeth Guzman.

C'est l'effet papillon : ce qui se passe dans la forêt amazonienne nous impacte tous. À Cesson-Sévigné, où l'on compte 33 000 arbres sur les espaces urbanisés, la préservation de la biodiversité a une importance de taille. Adriana Secue et Stella Ramos, représentantes du peuple nasa d'Amazonie accompagnées de Elisabeth et Esmeralda Guzman, de l'association SelvaViva ont présenté leurs projets à Jean-Pierre Savignac, le Maire, après être intervenues dans des écoles cessonaises. Nous les avons rencontrées.

Un contexte historique particulier

L'Amazonie a connu un déboisement massif lors des colonisations successives. Après des années de batailles, les terres ont été rendues aux autochtones par l'État.

La mission "gardienne de vie"

Adriana Secue et Stella Ramos vivent à Puerto Guzman, en Colombie. Dans le cadre du projet "Gardiennes de vie" mené par les associations SelvaViva et Artéka qui font partie de la MIR (Maison Internationale de Rennes) et du Festisol, les deux femmes sont venues en France pour témoigner de leurs conditions. « Notre mission est de faire savoir que les peuples autochtones existent grâce à la terre et c'est pour cela qu'il faut la préserver » précise Stella Ramos, 55 ans. Elle fait partie de la garde indigène dont l'objectif est de préserver la biodiversité et plus concrètement les plantes médicinales.

Dans quel état ont été rendus les terres ? « Elles étaient dégradées à cause des braconniers, de la pollution des sols et de la pollution par les airs (due aux politiques anti-drogue) » déplore Stella. Des terres ont été reboisées dans le cadre de ce projet et nous poursuivons ces efforts. Nous sommes aussi attachés à nos rituels spirituels employant des plantes médicinales. »

L'éducation au cœur du projet

Adriana Secue, 25 ans, est institutrice, un métier qui lui tient à cœur. La preuve ? Elle fait 1 heure de moto pour se rendre à l'école, située dans la forêt amazo-

nienne, à laquelle il faut ajouter une heure de marche par temps de pluie, car le chemin devient alors impraticable. Les parents d'élèves se sont mobilisés pour lui permettre de continuer à enseigner, son seul salaire étant trop bas pour subvenir à ses besoins. L'association SelvaViva souhaite également l'aider. Si Stella Ramos parle la langue nasa, celle des autochtones en Amazonie, Adriana ne l'a pas apprise dans sa jeunesse. Elle s'initie à l'université (16 heures de car pour y aller...) afin de la transmettre à ses élèves. « Le but est de ne pas la perdre. » Pour toucher les jeunes, des mini-vidéos et des podcasts ont été mis en place par les gardiennes de vie. « Ce projet intergénérationnel nous a rapproché des anciens. Nous avons appris comment nos grands-parents avaient constitué les réserves de terre. »

Les femmes au cœur des tribus

Fières de leur identité, Stella et Adriana soulignent l'importance du rôle des femmes dans leur communauté. Elles incarnent des valeurs essentielles telles que la liberté d'expression, la participation des femmes à toutes les instances et le rejet de toute forme de violence, qu'elle soit physique ou psychologique. Ces femmes revendiquent également le droit de choisir librement leur vie amoureuse. « Nous fédérons, nous sommes force de proposition et nous avons le devoir de participer activement à tous les travaux collectifs » affirment les deux Colombiennes.

► Plus d'informations sur le site selvaviva.ec

Bienvenue chez vous !

DU 10 DÉCEMBRE AU 31 JANVIER 2025 À CESSON-SÉVIGNÉ

JOUEZ & TENTEZ DE GAGNER⁽¹⁾

1 robot culinaire,

**2 places pour le spectacle
"Le Lac des Cygnes"
au Glaz Arena**

ou l'un des

10 bons d'achat de 30 euros



De gauche à droite :
Hermann Gérard, Chrystelle Coquer, Charlotte Lequeux,
Fabien Cotiniaux, Aymeric Soquet et Edith Lachater



Votre agence > 11 Mail de Bourgchevreuil - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél. 02 99 83 10 28



groupama.fr



⁽¹⁾Jeu gratuit et sans obligation d'achat organisé par Groupama Loire Bretagne du 10/12/2024 au 31/01/2025. Pour participer et tenter de gagner un des lots mis en jeu, il faut compléter un bulletin de participation et le déposer dans l'urne prévue à cet effet. Une seule participation par personne. La dotation est d'un robot culinaire, 2 places pour le spectacle «Le lac des Cygnes» au Glaz Arena d'une valeur unitaire de 69 € et 10 bons d'achat «Ensemble et Solidaire» de 30 €. Le détail des lots est disponible dans le règlement du jeu. Modalités auprès de votre conseiller Groupama.

Groupama Loire Bretagne - Caisse Régionale d'Assurances Mutuelles Agricoles Bretagne-Pays de la Loire - Siège social : 23 boulevard Solférino CS 51209 - 35012 Rennes cedex 383 844 693 RCS Rennes. Entreprise régie par le code des assurances. Document et photos non contractuels. - Crédit photo : Aurélien Chauvaud - Shutterstock - Groupama Loire Bretagne

M2i, un nouveau centre de formation dans le secteur de ViaSilva



Grégoire Niel, directeur de l'agence M2i de Cesson-Sévigné.

Le centre de formation M2i, nouvellement implanté à ViaSilva, propose de nombreux modules accessibles à toutes les personnes qui souhaitent se former tout au long de leur vie.

Le groupe M2i, spécialiste en technologies de l'information, digital et management, compte 35 centres en France, dont celui de Cesson-Sévigné. « Nous sommes idéalement placés et l'agence

est très facile d'accès grâce au métro, précise Grégoire Niel, directeur de l'agence cessonnaise. Nous profitons également d'un beau cadre de verdure. » Métiers du numérique, bureautique, management, formations réglementaires, ou développement personnel... M2i offre une large palette de formations, parmi 2 850 programmes. Elles sont proposées en présentiel et en classe à distance en même temps. « Les salles sont équipées et connectées pour permettre à ceux qui sont en distanciel d'être en parfaite immersion, grâce aux micros et caméras. Nous avons de bons retours des apprenants. »

M2i s'adresse à différents publics : salariés, demandeurs d'emploi en reconversion, étudiants ou personnes qui souhaitent monter en compétences dans le cadre du CPF (Compte Personnel de Formation). Les outils et les métiers évoluent rapidement, le centre s'adapte donc à la demande. « De nouvelles formations apparaissent comme celles sur le thème de l'intelligence artificielle. » Autre sujet d'actualité qui fait face à une forte demande : la cybersécurité.

► 8, square du Chêne Germain, 01 44 53 36 00

Mickaël Morvan a reçu le titre de Maître Artisan Coiffure Mixte

Michel Aoustin, le président de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA) de Bretagne et Philippe Plantin, président de la CMA d'Ille-et-Vilaine ont remis, le 26 novembre dernier, à Mickaël Morvan le titre de Maître Artisan Coiffure mixte.

Mickaël Morvan a commencé son apprentissage à 15 ans et demi, chez sa maman, coiffeuse. Après un CAP et un Bac pro il a lancé son propre salon dès l'âge de 19 ans et demi. « Je m'occupais de 3 salons de coiffures avec 20 salariés dans les Côtes d'Armor. » Il exerce à Cesson-Sévigné depuis septembre 2003. « Je suis fier. Le titre de Maître Artisan représente la plus haute distinction dans le domaine de l'artisanat. Cela met en valeur le travail accompli » souligne Mickaël Morvan. Il est très engagé pour promouvoir l'artisanat à cœur de former des apprentis. Il totalise : « J'ai formé 30 apprentis avec ma mère et 17 à Cesson-Sévigné, soit près de 50 ! »

► 02 99 83 95 71 ; 49 A rue de Rennes



Mickaël Morvan présente son titre, entouré de Michel Aoustin, le Maire Jean-Pierre Savignac et Philippe Plantin.

Au Pont des arts

Médiathèque : changement d'horaires à partir du 1^{er} janvier

Le réaménagement des espaces de la Médiathèque en juillet dernier s'est accompagné d'un important travail sur les collections et la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle. L'étape suivante concerne l'ajustement des horaires d'ouverture, établi en fonction des flux des publics constatés.



« L'ouverture de la Médiathèque sera davantage en harmonie avec le flux des publics » explique Aurélie Corbel, responsable de la Médiathèque. Cette nouvelle organisation va permettre de proposer une 60^{aine} d'heures d'ouverture en plus par an. Pour une meilleure compréhension et mémorisation pour les publics, les horaires d'ouverture sont les mêmes en période scolaire et en période de vacances, sauf pendant les vacances estivales, en juillet et août où les horaires sont moins étendus.

À vos agendas !

Lundi et jeudi : fermeture

Mardi : 14h30 à 19h

Mercredi : 10h à 12h30 et 14h30 à 19h

Vendredi : de 12h à 20h

Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h

► mediatheque-cesson-sevigne.fr

Galerie Pictura : la sculptrice Annelise Nguyễn à l'honneur

Diplômée des Métiers d'Art, décor architectural-sculpture métal, Annelise Nguyễn travaille essentiellement le métal dans son atelier dans le Finistère. Elle déploie des tiges et des fils d'acier dans l'espace selon des schémas qui évoquent les courants marins, une mécanique des fluides à la fois minimale et buissonnante.

► Du mercredi 8 janvier au vendredi 7 février. Entrée libre.



© Droits réservés

Des nuits culturelles à la Médiathèque et à l'École des arts



Deux nuits de la lecture à la Médiathèque

La Médiathèque prolonge la nuit en journée et vous donne rendez-vous vendredi 24 janvier et samedi 25 janvier, avec des ateliers et des lectures pour tous les âges. En fil rouge, les bibliothécaires ont choisi le conte, en lien avec l'exposition "La maison du conte, ça déménage".

Au programme (tout public, gratuit), sur le thème du "matrimoine" :

🕒 Vendredi 24 janvier à 12h30 : atelier de fabrication d'ex libris" (des petits tampons) qui permettent de personnaliser son livre) ;

• Vendredi 24 janvier à 18h : lectures de parodies de conte, avec Nathalie, votre bibliothécaire ;

🕒 Samedi 25 janvier de 14h30 à 16h30 : atelier de découverte de jeux avec les animateurs de l'Escale

🕒 Samedi 25 janvier : des lectures pour petits et grands !

► Inscription à mediatheque@ville-cesson-sevigne.fr



La nuit des conservatoires à l'École des arts

Fort de son succès de l'édition précédente, l'École des arts se prête à nouveau cette année à la participation à la nuit des conservatoires.

Ce temps fort célèbre la créativité et la diversité des disciplines et esthétiques. L'École des arts vous propose une déambulation sous le signe des fantômes, djinn et autres génies, en écho à la thématique du Pont des arts *Légèreté*.

Deux circuits vous sont proposés vendredi 31 janvier, de 19h à 20h30 et de 21h à 22h30. N'hésitez pas à vous prêter au jeu, déguisez-vous ! Restez toutefois prudents, qui sait ce que vous découvrirez lors de votre visite ! Tout public, gratuit.

► Sur inscription à ecole-des-arts@ville-cesson-sevigne.fr

Saison Culturelle : découvrez David Walters

© Antonin Grenier



Si le spectacle d'humour de David Castello-Lopes et la pièce de théâtre "4211 km" affichent complet en janvier, il reste des places pour le spectacle musical de David Walters.

Présent sur la scène française depuis le début des années 2000, le chanteur et multi-instrumentiste David Walters s'y est installé avec un son bien à lui, qu'il

appelle lui-même le "soul-créole". Son tout nouvel album, *Soul Tropical*, le connecte à nouveau à son histoire, à sa famille originaire des Antilles, peu de temps après le départ de sa mère.

Sur scène, David Walters apporte une présence dynamique qui, combinée à la qualité indéniable de sa musique, fait de chaque concert un événement à ne pas manquer ! Tarifs : 29 €/23 €.

► Jeudi 9 janvier à 20h, au Carré Sévigné.

Agenda

Saison Culturelle

La méthode du Dr Spongiak

Dimanche 26 janvier à 17h, à l'auditorium du Pont des arts. Tarifs : 15 € / 10 € / 6 €

École des arts

Danse

Mercredi 22 janvier à 19h, à l'auditorium du Pont des arts. Duo E.phe.mer, à la croisée de la danse contemporaine et du hip hop.

Médiathèque

Gratuit, sur inscription

Plume à lire

Vendredi 10 janvier à 18h. À partir de 15 ans.

Atelier d'écriture

Mardi 14 janvier à 18h30. À partir de 15 ans.

Born to read

Samedi 1^{er} février à 18h30. Du CM1 à la 6^e.

► mediatheque@ville-cesson-sevigne.fr

Glaz Arena

Boléro - Hommage à Maurice Ravel

Samedi 4 janvier à 20h. À partir de 39 €.

15 000 voix pour les plus belles chansons françaises

Samedi 11 janvier à 20h30. À partir de 35 €.

Cirkafrica

Vendredi 24 janvier à 20h. À partir de 38 €.

Casse-Noisette

Samedi 25 janvier à 20h. À partir de 39 €.

Uncommon : 2^e édition

Samedi 1^{er} février de 21h à 5h. Une soirée rythmée par 8 artistes pour découvrir la scène Tech House et Bass House internationale. À partir de 23 €.

► glaz-arena.com

Vous souhaitez VENDRE, ACHETER,
ESTIMER GRATUITEMENT votre bien ?



Contactez votre conseiller indépendant près de chez vous
et confiez- lui votre projet immobilier en toute sérénité !



Eric CHAPUIS

Spécialiste sur le secteur de Cesson-Sévigné et
alentours

06 74 87 90 75

eric.chapuis@safti.fr



www.safti.fr

ET - Agent commercial du réseau SAFTI immatriculé sous le n°1919 224 247 au RSAC de la ville de Rennes.
Agissant pour le compte de l'agence immobilière SAFTI (523 964 238 RCS Toulouse) sous la carte
professionnelle n° CPT 3322 2018 000 025 936 délivrée par la CCI de Toulouse.

V I S U A L

OPTICIEN DEPUIS 1959



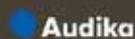
MARQUES / CRÉATEURS
100% SANTÉ
ÉQUIPEMENTS DE SPORTS

02 99 83 94 96

OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI INCLUS

OPTIQUE VISUAL - BRUNO THIEULLET

8, PLACE DE L'ÉGLISE



HULINE Patrice
Plomberie - Chauffage

NEUF ET RÉNOVATION

Aménagement salle de bain

Remplacement de chaudières



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ - Tél : **02 99 83 74 28** - patricehuline@orange.fr

OCC Football**Tournoi Futsal de la catégorie U13**

Samedi 4 janvier
de 9h à 18h

Halle des sports du lycée Sévigné
Des dizaines de rencontres se dérouleront tout au long de la journée entre les 16 équipes participantes.

Agenda des principales rencontres de championnat à domicile

Sam.11 janvier à 18h

Stade Roger Belliard
National 3 : seniors Masculins
contre Vannes O.C.

Dim. 12 janv. à 15h

Stade de la Valette.
Régional 2 : seniors Masculins
contre Le Rheu.

Dim. 26 janv. à 15h

Stade de La Valette.
Régional 1 : Seniors Féminines
contre
E.A St Renan.
▶ occessonfootball.com

Ensemble partageons le numérique**Atelier généalogie (2h)**

Lundi 13 janv. à 9h30

Médiathèque.

Jeu. 23 janv. à 9h30

Salle 15 du Centre de Loisirs.

Stage environnement Apple (2h)

Lundis 2, 9, 16 déc. à 18h

Salle 15 du Centre de loisirs.
(cloud, applications photos- vidéos, exercices)

Mini-stages (3h)

Sauvegarder ses mots de passe
et ses données personnelles

Jeudi 16 janv. à 9h30

Salle n°15 du centre de loisirs.

Mettre à jour et entretenir son PC

Lundi 20 janv. à 14h30

Médiathèque.

Organiser son voyage sur
Internet

Jeudi 6 fév. à 9h30

Salle n°15 du centre de loisirs.

- ▶ Inscription sur le site internet epn-cesson-sevigne.fr ;
- ▶ renseignements à l'adresse mail epn35510@gmail.com

Paroisse Ste Catherine de Sienna**Parcours "Venez et Voyez"**

15, 22 et 27 janvier de 20h à 22h

Trois soirées dans un climat fraternel et convivial.

- ▶ Renseignements et inscriptions sur le site de la paroisse: paroisse-cesson-thorigne.fr, rubrique "découvrir et approfondir"

Amicale des Retraités**Inscriptions pour l'année**

Mercredi 15 et jeudi 16
janvier
de 14h30 à 17h

Local de l'Amicale, au Carré Sévigné.

L'Amicale des retraités a pour objectif de proposer à ses membres un lieu convivial où ils peuvent se retrouver pour s'adonner à diverses activités sociales, culturelles et sportives. Si vous souhaitez adhérer, munissez-vous d'un chèque de 15 € à l'ordre de l'Amicale des Retraités et d'une enveloppe timbrée à votre nom et adresse.

OCC yoga**Stage de découverte du vinyasa yoga**

Samedi 18 janvier, de 14h30 à 16h30

Salle du périscolaire de Bourgchevreuil.

Animé par Manon Desfeux. Le Vinyasa yoga est une forme dynamique de yoga qui met l'accent sur la coordination du

mouvement et de la respiration pour créer une séquence fluide de postures. Le terme "vinyasa" provient du sanskrit et peut se traduire par "placer d'une manière spécifique", soulignant l'idée d'un enchaînement intentionnel des poses. Tarifs : adhérent, 16 € ; non adhérent, 18 €
▶ Inscriptions sur le site helloasso ou occ.yoga@gmail.com

Conférence

Vendredi 31 janvier à 20h

Salle de l'aquarium,
43 Bd de Dézerseul.
Sur le thème "Les effets de la pratique du yoga et de la méditation sur le bien-être psychologique". Cette conférence gratuite et ouverte à tous sera animée par trois psychologues stagiaires et sera suivie d'un temps d'échanges.
▶ occyogacesson.fr

Cesson Rennes Métropole HB**Jour de match**

Ven. 21 février

Glaz Arena.
CRMHB contre S^t Raphaël
Tarifs : à partir de 9,5 €.
▶ cesson-handball.com

Cesson Vacances Nature**1 semaine à la neige à****Crest-Voland en Savoie**

Du 9 au 15 février 2025

(dates sur place)

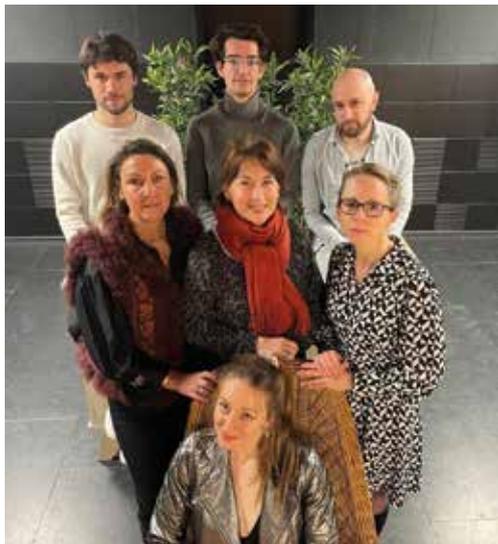
Chalet rustique à proximité des pistes.

Tarifs : Pension complète : 410 € ; transport par car : 170 € (dégressivité si 3p).

Il reste quelques places.

- ▶ cvn@orange.fr
- ▶ cesson-vacances-nature.asso.fr

Carambole vous invite à ses représentations théâtrales

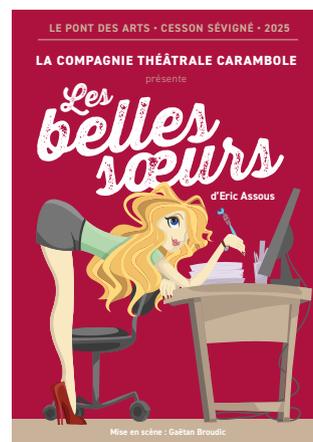


La troupe de théâtre a multiplié les séances de répétitions dès le mois de décembre pour être prête pour les représentations des "Belles sœurs". Rencontre avec Estelle Tapin, comédienne. « Notre troupe est composée de comédiens amateurs, avec plus ou moins d'années d'expérience, précise Estelle Tapin, comédienne depuis plus de 10 ans et trésorière de Carambole. Les comédiens choisissent la pièce de théâtre et la soumettent à Gaëtan Broudic, metteur en scène professionnel qui la valide. » Cette année, la troupe a opté pour "Les belles sœurs" d'Eric Assous. « C'est une comédie qui est dynamique, qui nous a fait rire dès la lecture. Nous voulions quelque chose qui fasse rire les gens. » Une fois les rôles répartis par le metteur en scène, chacun travaille son texte de son côté. Les répétitions se déroulent les jeudis soir à la Touche Ablin et même certains dimanches toute la journée. Place ensuite aux représentations.

« Nous sommes ravis de les faire dans la belle salle du Pont des arts. Nous avons vraiment de la chance. » Avec les bénéfiques, Carambole fait un don à une association solidaire différente chaque année. « En 10 ans, nous avons pu faire des dons de 7 400 € à 12 associations solidaires » totalise la trésorière. Tarifs : plein : 9 € ; réduit : 5 €.

► Vendredis 10 et 17, samedis 11 et 18 janvier, à 20h30 et dimanches 12 et 19 janvier à 15h au Pont des arts.

► Réservation à occ.carambole@gmail.com ou 06 95 25 12 22



Tournoi de tennis de table

Les Jeux Olympiques 2024 ont permis de mettre en avant le tennis de table, notamment grâce aux performances des frères Lebrun. Retrouvez l'ambiance pour ce sport de raquette avec le Tournoi National Visual organisé par l'OCC Tennis de table.



Preuve de l'engouement pour ce sport, les inscriptions étaient closes dans 12 des 14 tableaux plus d'un mois et demi avant la compétition. Le tournoi

accueille 300 joueurs venus du Grand Ouest de la France, de tous âges (des benjamins aux plus expérimentés) et de tous niveaux dont Aurélien Pasquette, Cessonnois, 200^e joueur français. Entrée libre, restauration sur place.

► samedi 4 janvier et dimanche 5 janvier, à partir de 9h, salle Paul Janson

► occessontt.fr

Tournois de judo

Les Bleus champions du monde olympique en judo ! Un atout de taille pour cet art martial. L'OCC judo coordonne son traditionnel tournoi minime pour la 22^e édition. Plus récent, le tournoi excellence cadets arrive à la 3^e édition.

Le club organise les tournois en collaboration avec le comité d'Ille-et-Vilaine de judo et la Ligue de Bretagne de judo.

Entrée libre, restauration sur place.

► Tournoi minimes féminin et masculin samedi 11 janvier à partir de 12h30 (début des combats) et tournoi excellence cadets dimanche 12 janvier à partir de 9h au Palais des sports.

► occ-judo.org



L'ADMR, l'aide à domicile en milieu rural, recherche des bénévoles



Luisa, bénévole au sein de l'ADMR, fait des visites de courtoisie chez les personnes âgées et isolées.

L'ADMR (aide à domicile en milieu rural) Cesson-Vern-Chantepie est un réseau associatif de services à la personne. Si des services comme le ménage, la garde d'enfants, le bricolage... sont proposés par des professionnels, des missions très spécifiques sont effectuées par des bénévoles. Explications avec Luisa, bénévole depuis le mois de septembre.

Des visites de courtoisie auprès des personnes âgées isolées

En arrivant à Cesson-Sévigné, Luisa, originaire du Pérou, a souhaité s'investir dans le bénévolat. « J'ai cherché sur le site internet "JeVeuxAider.gouv.fr" et j'ai décidé de m'engager avec l'association ADMR qui correspond à mes valeurs. J'ai été très bien accueillie par l'équipe qui est très sympathique » souligne Luisa avec le sourire. « Parmi mes missions, je participe à différents projets qui améliorent la qualité de vie des personnes. » Elle effectue notamment des visites de courtoisie auprès des personnes âgées, qui sont en situation d'isolement. Ce besoin a été établi en amont par l'ADMR. « Je leur apporte une écoute active, un soutien moral et de la joie. Cela m'apporte aussi beaucoup en tant que bénévole, nous créons des liens et développons le contact humain » Elle apprécie le fait de pouvoir intervenir selon son emploi du temps, sans contrainte.

Bénévole ou professionnel : à chacun sa place

Après la visite de courtoisie, qui dure 2h minimum, un compte-rendu est réalisé. « Il contribue à l'évaluation des nouveaux besoins, sans empiéter sur le travail des professionnels. »

précise Alain Cazenave, président de l'ADMR Cesson-Vern-Chantepie. Les personnes ciblées par les visites de courtoisie sont celles qui n'ont pas d'enfant. « Les visites permettent aussi de vérifier si tout va bien du point de vue de la sécurité et de mettre à jour la liste des personnes à contacter en cas d'urgence. »

Et si vous deveniez bénévole ?

Chaque année, 14 000 repas sont portés à domicile par l'association, dont 80 % à Cesson-Sévigné. Le service est à la carte : il est possible de faire appel ponctuellement à ce service ou plus régulièrement, voire tous les jours. Alain Cazenave lance un appel à bénévole. « Nous cherchons quelqu'un pour chauffer le portage des repas. » Il est également à la recherche d'un référent pour le suivi de la flotte automobile. « Pour permettre aux professionnels de travailler dans de bonnes conditions, des véhicules sont attribués selon des critères et une bonne gestion de suivi est nécessaire. »

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter l'association !

- ▶ 2 d rue du Bordage
- ▶ cesson.asso@admr35.org ; 02 99 83 70 74

PERMANENCES

Action Emploi Cesson

Accueil sur rendez-vous
place de Waltrop
02 99 83 25 96 ou
pae.aec.cesson-sevigne@gmail.com

Aide aux démarches administratives en ligne

Jeudis 9 et 23 janvier
sans rendez-vous
à l'Espace Citoyen de
14h à 17h
Gratuit.

Amicale des donneurs de sang

Mardi 28 et mercredi 29 janvier
Espace de Grippé
Inscription sur
dondesang.efs.sante.fr

CIDFF 35

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles
Jeudis 9 et 23 janvier
sur rendez-vous de

13h.30 à 16h30, à l'Hôtel de Ville
▶ 02 99 30 80 89

CLIC Alli'âges sur rendez-vous

02 99 77 35 13
Lieu d'information et d'orientation sur les questions relatives au maintien de l'autonomie.
Antenne de la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).
▶ 0 800 35 35 05

Conseillers Couples et familles

Conseil conjugal et familial
sur rendez-vous
▶ 06 02 50 69 39

Conseillers numériques

Jeudi 9 janvier
Créneaux individuels à l'Espace Citoyen.
▶ Sur rdv au
02 99 83 52 00 (le matin uniquement);
affaires-sociales@ville-cesson-sevigne.fr

Conciliateur de justice

Jeudis 2 janvier et 6 février
sur rendez-vous
à l'Espace Citoyen de
10h à 17h
▶ 02 99 83 52 00

Ensemble Partageons le Numérique

Vous avez des difficultés avec les démarches en ligne, les actions numériques du quotidien.

Permanences

Entr'Aide numérique - aide individuelle
Tous les jeudis en janvier et février en période scolaire
à la médiathèque entre
9h30 et 11h30
Aide individuelle, sans rendez-vous. Avec vos questions personnelles.

Accueil numérique - aide ponctuelle

Conseil, orientation, problèmes simples. Chaque mercredi scolaire, à la médiathèque entre

17h30 et 18h30
▶ 07 83 38 02 65
epn35510@gmail.com

Insertion sociale et professionnelle

Pour les 16-25 ans
Les mardis et jeudis
au point accueil emploi de 9h à 17h30
• sur rendez-vous uniquement
▶ 07 60 84 44 16
kwahid@we-ker.org

Vestiaire solidaire

Les mardis, mercredis et jeudis
au stade Roger Belliard de 14h à 17h.
Reprise mardi 7 janvier.
▶ 06 06 54 49 73

NUMÉROS UTILES

- › **CDAS**
(Centre Départemental d'Action Sociale) :
02 99 02 20 20
- › **Centre anti-poisons**
02 41 48 21 21
- › **CPAM**
3646, ameli.fr
- › **Déchetterie**
Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi).
02 23 62 26 22
- › **Eau du bassin rennais**
02 23 22 00 00 ;
eaudubassinrennais.fr ;
- › **Hôpital privé Sévigné**

- 02 99 25 50 50
- › **La Croix Rouge**
09 70 28 30 00 (gratuit, 7j/7 ; de 8h à 20h)
- › **MDPH**
(Maison Départementale des Personnes Handicapées) :
0 800 35 35 05
- › **Pharmacies de garde**
32 37
- › **Police nationale**
02 57 87 10 05 ou 17
- › **Police municipale**
02 99 83 52 14 /
06 09 35 73 92
(du lundi au vendredi,
- de 8h à 18h ; le samedi, de 8h à 16h)
police.municipale@ville-cesson-sevigne.fr
- › **Pompiers : 18**
- › **RAM (relais assistants maternels)**
02 99 83 52 00
- › **SAMU 35 : 15**
- › **Service d'urgence 24 h/24**
02 99 25 52 49
- › **Solitud'écoute**
0 800 47 47 88 (association les Petits Frères des Pauvres) de 15h à 20h,
7j/7

- › **SOS parentalité**
09 74 76 39 63
- › **Urgence sans abri : 115**
- › **Violences conjugales**
02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7 jours/7 3919 ou 114 numéro d'écoute national, de 9h à 19h
- Signalement en ligne**
arretonslesviolences.gouv.fr
- › **Violences sur les enfants : 119**
- › **Voirie Rennes Métropole**
02 23 62 29 82
metropole.rennes.fr

État civil

Du 1^{er}/11/2024
au 30/11/2024



NAISSANCES

- Syam DESJARDIN
- Alexandre BRUEL
- Iz'ia SEURU
- Louis RUAUX
- Kalyana GUILHIN
- Elana LAURENTY BLACHON



MARIAGES

- Jonathan KAWASIKO NDONGALA et Margo BOTOULI NGOMBA
- Romain BALEH et Manon GEORGET
- Emithi MASSENGO et Aude SOUKAMI EDIE



DÉCÈS

- Jacques ROULLAIS, 78 ans
- Hélène PERTUISEL, veuve HOUILLOT, 96 ans
- Gaston GUILLARD, 90 ans
- Jean CORBEL, 71 ans
- Xavier LE GAL, 83 ans
- Georges RENOUL, 82 ans
- Jean-Pierre GARIN, 64 ans
- Félix BUSNEL, 93 ans
- Annick LEYET, veuve SAILLARD 80 ans
- Danielle VALLERIE, veuve LEPIERRE, 73 ans
- Yvonne CHAUSSONNIÈRE veuve BOUCARD, 93 ans
- Suzanne GÉRARD, veuve RENIER, 98 ans
- Yves LÜNVEN, 92 ans
- Amand FOUILLÉE, 93 ans
- Viviane BARBÉ, 70 ans
- Yvonne GARNIER, veuve LERAY, 87 ans
- Thérèse VOYEAUD, veuve MORAINES, 87 ans
- Marcelle DUHOUX, épouse BACQUEY, 91 ans
- Gisèle GENEFRONT, veuve COLIN, 86 ans



C'était le 21 novembre... La neige a donné une atmosphère féerique à Cesson-Sévigné. (Photos : parc de la Chalotais).

Urbanisme

Modification de permis de construire accordé du 1^{er}/11/2024 au 30/11/2024

› Octroi

- 76, rue du Champ Guillet : implantation de menuiseries supplémentaires ; modifications d'implantation de lanternes sur le toit, agrandissement de la surface de bureaux au rez-de-chaussée.



MAIRIE

1, Esplanade de l'Hôtel de Ville -
02 99 83 52 00

› Mairie, Espace Citoyen et Mairie-annexe

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 17h15 (fermé au public le mardi matin, fermeture à 16h le vendredi).

› Toutes nos infos sur ville-cesson-sevigne.fr

Permanences des élus

Le Maire Jean-Pierre Savignac

reçoit sur rendez-vous, chaque mercredi de 8h30 à 10h.

Tél. : 02 99 83 52 00

Permanences des adjoints

le samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen

Permanences des adjoints

Samedi 11 janvier

Françoise GOBAILLE, adjointe chargée de l'Action sociale et de la Solidarité

Samedi 18 janvier

Jean-Pierre SAVIGNAC, le Maire

Samedi 25 janvier

Gwenaëlle DELPAL, adjointe chargée de la Culture

Samedi 1^{er} février

Béatrice LEGAULT, adjointe chargée de l'Enfance et de la Famille

› Espace Citoyen

Seul l'Espace Citoyen est ouvert le samedi, de 9h à 12h.



ILLE-ET-VILAINE

Venez découvrir votre nouvelle agence de Cesson Centre !

Après 12 mois de travaux, votre agence Crédit Agricole
vous accueille dans ses nouveaux locaux.



12 mail de Bourgchevreuil
35510 Cesson-Sévigné

02 99 83 24 84 *

cesson@ca-illeetvilaine.fr

BANQUE - ASSURANCES - IMMOBILIER

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



ILLE-ET-VILAINE

* Appel non surtaxé, coût selon opérateur, disponible aux horaires d'ouverture de votre agence consultables sur notre site internet : www.credit-agricole.fr/ca-illeetvilaine
Document à caractère publicitaire. Caisse régionale de Crédit Agricole Mutuel d'Ille-et-Vilaine, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit. Siège social : 4 rue Louis Braille, 35136 Saint-Jacques-de-la-Lande - 775 590 847 RCS Rennes. Société de courtage d'assurance immatriculée auprès de l'ORIAS sous le n° 07 023 057 (www.orias.fr). Titulaire de la carte professionnelle Transaction, Gestion Immobilière et Syndic n° CPI 3502 2021 000 000 001 délivrée par la CCI Ille-et-Vilaine, bénéficiant de la Garantie Financière et Assurance de Responsabilité Civile Professionnelle délivrées par CAMCA, 53 rue la Boétie, 75008 Paris. Identifiant unique CITEO : FR234290_03SIUV. Crédit photo : © PRISM Architectes. Design : stephanetexier.com